

endie dont on a parlé ailleurs *, quelques papiers ou Titres appartenans à ladite Chambre, de les rapporter dans les Griffes, sous peine qu'il sera informé extraordinairement contre ceux qui les retiendront. Les Papiers & Titres de cette Chambre après l'extinction du feu avoient été portés à la Place Royale pour les faire secher & les mettre en ordre, d'où on les a transportés aux Grands Augustins; & il y a des Bureaux établis pour la verification de ces Papiers & autres qui ont été endommagés. On prepare aussi aux Grands Augustins les Sales où se tient ordinairement l'Assemblée du Clergé, afin que Mrs. de la Chambre des Comptes puissent y tenir aussi leurs Séances.

VI. Outre le Mandement de Mr. l'Evêque de Laon dont le Roi empêche la distribution par l'Arrêt qu'on vient de rapporter en son entier, il en paroît deux autres de l'Evêque de Troyes contre Mr. l'Evêque de Sens son Métropolitain, pour justifier le nouveau Missel de Troyes dont on a parlé ailleurs †. Comme cette affaire continuë à faire du bruit, le Roi a nommé des Commissaires pour l'examiner; ce sont le Cardinal de Rohan, les Evêques de S. Brieuc, & de Senlis, avec Mr. le Chancelier, Mr. d'Argenson le Cadet, & Mr. de Fortia, Conseillers d'Etat. Le 29. ils s'assemblerent pour la premiere fois Chez Mr. le Cardinal, comme President de cette Commission.

VII. La santé de Mr. le Comte de Toulouse fut beaucoup alterée sur la fin d'Octobre, & empira tous les jours. Le Roi l'ayant apris à Fontainebleau, en partit le 6. Novembre avec le Cardinal de Fleuri &

*Maladie &
mort du
Comte de
Toulouse.*

* Voyez le dernier Journal pag. 409.

† Voyez le Journal du mois d'Août 1737. page 124. & suivante.